



## Polis – Réseau International en Education à l'Environnement

Coordinateur: Yolanda Ziaka

Adresse postale: P.O. Box 4, GR-84100  
Ermoupolis, Syros, Grèce

Tél. +302281087804 – Fax: +302281087840

e-mail : [polis@otenet.gr](mailto:polis@otenet.gr)

<http://allies.alliance21.org/polis/>

<http://www.ethica-respons.net/rubrique75.html>



«Polis – Réseau International en Education à l'Environnement» est une association sans but lucratif, créée en 1996 et basée en Grèce. Ses activités concernent la recherche, la formation et l'action pour l'Education à l'Environnement, à travers la mise en réseau, l'organisation d'événements de sensibilisation et d'éducation, la production et l'édition de matériel éducatif.

Polis a édité le bulletin de liaison international "Dialogues pour l'Education à l'Environnement" (entre 1996 et 2001), distribué à 60 pays, ainsi que des nombreux ouvrages sur la méthodologie éducative adressés à des éducateurs et des livres pour enfants, tous traduits en plusieurs langues. Polis a participé à divers projets de recherche et de formation sur l'Education à l'Environnement et au Développement Durable, soutenus par l'Union Européenne, dans le cadre des programmes SOCRATES, COMENIUS et ECOS-OUVERTURE.

Entre 2005 et 2010, Polis a participé au projet de la «Charte des Responsabilités Humaines», un projet international de débat et d'action sur la valeur de la responsabilité, mis en place et soutenu par la Fondation suisse «Charles Léopold Mayer», en collaboration avec un réseau d'organisations non gouvernementales de 16 pays, dans chaque continent. Dans ce cadre, Polis a organisé – entre autres – en 2007-2008, une série d'expositions d'art itinérantes et des événements parallèles, en Grèce et en France, sur le thème : « environnement – bien commun, responsabilité commune », ainsi qu'un projet pour la création de matériel éducatif pour des enfants (2008-2010), élaboré par des éducateurs et des jeunes de divers pays.

Depuis 2010, Polis anime le réseau thématique sur l'Education à l'Environnement et au Développement Durable du «Forum Ethique et Responsabilités».

Le **Forum Éthique & Responsabilités** (FER) est composé de 17 réseaux professionnels ou thématiques à vocation internationale, de personnes et d'organisations soucieux de mettre au sein du débat international la notion de **Responsabilité** pour faire face aux multiples crises actuelles (environnementale, économique, financière et sociale).

Les activités des partenaires visent à promouvoir **des cultures de responsabilité** dans tous les domaines d'activité humaine. Il est urgent, afin de poser en équilibre les concepts «Droits» et «Responsabilités», de revendiquer un texte de référence reconnu internationalement qui vienne compléter les deux «piliers» existants sur lesquels repose la vie internationale, la Charte des Nations Unies (1945), pour la paix et le développement et la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948).

Les partenaires du réseau Éthique & Responsabilité, à travers leurs propres activités professionnelles et sociales, chacun dans sa région du monde, appuient le processus de diffusion et de mise en débat d'une **Charte des responsabilités humaines**, dans le but qu'elle devienne le troisième «pilier», qui explicite des principes universels des responsabilités humaines et qui soit créateur de droit national et international, comme cela a été le cas pour la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Ce projet a été initié par la [Fondation Charles Léopold Mayer](http://www.fph.ch/) (<http://www.fph.ch/>).

<http://www.ethica-respons.net/>

## Notre vision

*En janvier 2012, les Nations Unies ont, sur la base des propositions transmises par les gouvernements, élaboré le «Draft Zéro», qui a servi comme base à la poursuite des négociations en vue de la Déclaration finale à la Conférence de Rio+20. Le «Forum Ethique et Responsabilités» a procédé à une lecture critique de ce «Draft Zéro» en reprenant, point par point, ses articles et en proposant une vision alternative. Ce document, appelé «Draft Zéro Alternatif», a été élaboré (en Mai 2012) sur la base des principes directeurs suivants :*

«Riche de plus de 10 années de réflexion et d'action avec ses partenaires, le «Forum Equipe et Responsabilités» a pris l'initiative de rédiger un «Draft Zéro Alternatif» (DZA). L'objectif de ce DZA est de proposer une vision cohérente et globale sur les grands enjeux de la Conférence, une vision ambitieuse qui permet d'engager **une remise en cause systémique du modèle de développement actuel**. Ainsi, ce DZA conserve la structure de base de la version officielle du Draft zéro de l'ONU mais ses amendements sont orientés vers les principes d'un agenda commun pour la «Grande Transition». Comme le Draft Zéro initial, ce document est une proposition ouverte qui a vocation à s'enrichir des contributions de tous ceux qui veulent un nouveau départ pour les 20 prochaines années.

### 1. Rénover l'engagement politique

Le «Draft Zero Alternatif» part du constat qu'il ne faut pas seulement renouveler l'engagement politique, comme proposé par l'agenda de l'ONU, mais également et surtout le rénover en proposant une réflexion critique sur le modèle de «développement durable» adopté à Rio en 1992. Comme principes de base on trouve la nécessité d'adopter un nouveau paradigme pour le développement durable et la nécessité d'appuyer la Grande Transition sur une éthique de la responsabilité et de modifier le droit international dans ce sens.

### 2. Rénover les modes de consommation et de production

La Grande Transition suppose également une profonde réforme de nos modes de production et de consommations actuels qui sont associés au creusement des inégalités, à une utilisation croissante

d'énergie fossile et de ressources naturelles peu ou non renouvelables et à une dégradation des écosystèmes. Repenser les modes de production et de consommation est l'alternative de notre proposition au concept de l'ONU «d'économie verte», trop limité et insuffisant.

Cette alternative comporte plusieurs dimensions, parmi lesquelles : l'affirmation du rôle clé des territoires et de la gouvernance locale dans la transition vers des modes de production et de consommation durable et l'importance du principe de justice écologique et d'égal accès aux ressources énergétiques.

### 3. Rénover les modèles de gouvernance

Notre modèle de gouvernance actuel, fondé sur les principes de séparation des compétences et de division sectorielle, est également inapproprié pour résoudre les problèmes systémiques révélés par les crises actuelles qui sont à la fois économiques, sociales, sanitaires et environnementales. Parmi les différentes dimensions de cette «révolution de la gouvernance», on trouve : la nécessaire mise en place d'une gouvernance à multi-niveaux, basée sur la coopération de l'ensemble des parties prenantes et sur le principe de subsidiarité active, la nécessité d'adapter la gouvernance aux différentes catégories de biens et aux défis sociaux et environnementaux.»

*Finalement la Conférence «Rio+20» a eu lieu. Il n'est pas étonnant que, parmi les quelque 50.000 représentants de la société civile, du monde entier, il y a eu de l'exaspération et de la colère à propos de l'absence de volonté politique des gouvernements à aller au-delà de leurs intérêts nationaux, de l'incapacité totale du système des Nations Unies de prendre des décisions de grande portée et d'une Déclaration finale des chefs d'Etat qui montre qu'une autre moment historique a été manquée, de façon spectaculaire.*

*En dépit des réactions positives à notre proposition d'une «Charte des Responsabilités Humaines» de la part de divers gouvernements, il n'y a eu aucun mot à ce sujet dans la Déclaration finale. De même que des nombreuses propositions émanant d'autres groupes de la société civile. Mais nous avons réussi à amener l'idée de la Charte à un niveau beaucoup plus élevé de l'agenda international. Maintenant, nous devons nous appuyer sur ce que nous avons réalisé et ne pas perdre l'élan. Rio+20 a montré que, plus que jamais, notre plaidoyer pour la responsabilité en tant que défi-clé pour le 21<sup>ème</sup> siècle et la nécessité d'un instrument international qui servirait de base pour le droit international, est une question d'urgence.*